VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Successions de Léonard Clément Pascal et Maria Anne Nimon Boisdoré, sa femme.

No 82,622—Cour Civile de District—Division D.

Succession de Alexandre Chevalier, un homme de couleur libre.

No 82,687—Cour Civile de District—Division D.

EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 17 octobre 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressés, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu des dispositions des Actes 70 de 1906 et 152 de 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans les lots 7, 8, 9, 10 et 11, Ilet No 27, Faubourg Washington (maintenant 943, Troisième District), dans l'ilet borné par les rues Célestine, Josephine, Emily et Convent. Les lots 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Emily par une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Emily et Célestine et mesure 31 pieds 1 pouce et 1 ligne à la rue Emily par une profondeur et façade à la rue Célestine de 120 pieds. Acquis le 23 fév. 1837, livre des Transferts 21, fol. 408.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1907, et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

20 oct—20 27—nov 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de valeur dans le Troisième District.

— Près des tracks de la N. O. Terminal Co.

Succession vacante de Mme Nelly Hass, veuve de Edw Desiré Hubert.

No 82,612—Cour Civile de District, Division D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 825 rue Union—MERCREDI, le 6 novembre 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour, signé et daté le 19 août 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'ilet No 51, faubourg Washington (maintenant No 1,022 Troisième District), borné par la promenade Florida, les rues Industrie, Emilie et Mathilde; acquis le 23 février 1837, livre des transferts 21 fol 427. Vente faite en vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 152 de 1900.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire 20 pour cent de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, en l'étude dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Convenable pour fabrique

Succession vacante de Jacques Denis Tachon.

No 82,869—Cour Civile de District, Division D

MERCREDI, LE 6 NOVEMBRE 1907.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre MERCREDI, le 6 novembre 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

L'ilet No cinquante-sept (57), faubourg Washington (maintenant l'ilet 1831, Troisième District), borné par les rues Agriculture, Abondance (Emily) et Convent; acquis le 23 février 1837, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 413. Vente faite en vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 152 de 1900.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT REMUNERATEUR
3 ILETS DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Succession de Charles Moreau.

No 83,408—Cour Civile de District Division D.

MERCREDI, le 13 Novembre 1907.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — En vertu de l'acte 70 de 1906, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, je procéderai à vendre MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 50, Faubourg Washington (maintenant No 1,023 Troisième District), borné par la Promenade Florida, les rues Industrie, Emilie et Matilda; acquis le 23 février 1837, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 412.

Deux ilets, Nos 96 et 97, Faubourg Washington, borné par les rues Matilda, Emilie, Palmyra et le fond par les terres appartenant à Soniat Dufossat, mesurant chacun 118 pieds de face à la rue Palmyra sur une profondeur irrégulière et indéterminée. Acquis le 23 fév. 1837, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 498.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OCCASION POUR UN BON PLACEMENT.

3 Ilets de terre dans le Troisième District

Succession de Joseph Barthet—No 83,409.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre MERCREDI le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ilet cinquante deux (52) faubourg Washington (maintenant 1678 Troisième District) borné par les rues Industrie, Agriculture, Emilie et Convent.

Deux ilets (2) de terre situés dans le faubourg Washington, un borné par les rues Mathilda, Emilie, Erneor et Bénédict. Acquis le 13 septembre 1836.

Conditions—Comptant; les taxes de 1907 devant être assumées par l'acquéreur et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, en l'étude dudit notaire No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

27 oct—27—nov 3 10 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonine ou Antonia Salario.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,061—Division C—Attendu que Mme Lizzie Hatch, veuve de Antoine ou Antonio Salario, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonine ou Antonio Salario, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dédaigner, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Bizhop, avocats.

30 oct—3—nov 3 6

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1 an

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FACNY, Président. Incorporés en 1892. LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de

Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.

Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3313. Termes Raisonnables.

Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

1er oct—3m

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

3 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitude de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOXAWAY CO. HOTELS, BREVARD.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier — Danziger & Tessier — Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE FRANK HODER.

No 81,879—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1907 et signé le 20 juin 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 16 octobre 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, homologant la procédure d'une assemblée de famille tenue pardevant C. C. Friedrichs, notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peydras, Magazine, Natchez et Tchoupitoulas, désignés comme lots 2, 4 et 5 sur un plan de voyer fait par Charles de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858, et annexé à un acte passé en l'étude de Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1858. Le lot No 2 formant l'encoignure des rues Peydras et Tchoupitoulas et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Peydras sur 83 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas, et les lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 20 pieds 9 pouces de face à la rue Peydras sur 83 pieds 9 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprenant un grand magasin en briques à trois étages, désignés par les nos 401, 403, 405 et 407 rue Peydras, coin Tchoupitoulas.

2° Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci-dessus précédemment décrite, désignés comme lots Nos 1 et 3 sur le plan de voyer, dressé par C. A. de Armas, député voyer général, le 27 avril 1858, annexé à un acte passé pardevant ledit notaire Guyot le 28 mai 1858 comme il est mentionné ci-dessus. Ledit lot No 1 mesurant 21 pieds, 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur au fond sur 88 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et 89 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Natchez, et ledit lot No 3 est contigu au lot No 1 et mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 88 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de ciné du lot No 1, et 88 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Peydras, avec 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 407 et 411 rue Tchoupitoulas et comprenant un grand magasin double en briques à trois étages.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite, désigné par le No 12 sur un dessin marqué C, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 415-417 rue Tchoupitoulas et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le centre du commerce en gros et sont vendues sujettes aux taxes qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 207 borné par les rues S. Rempart, N. Peydras, Claiborne et Perdido, désigné par la A, sur un devis de voyer dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 juin 1907 et mesurant d'après ledit devis 37 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rempart, 74 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue N. Peydras et autre ligne parallèle.

Les améliorations sont désignées par le No 449 S. Rempart et comprenant un magasin à étages, occupé en rez de chaussée par des chambres et bureaux.

5° Une certaine portion de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus cadastralement décrite, désignée par les lettres B et C sur le susdit devis par Pilié et mesurant ensemble d'après ledit devis 37 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rempart par 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 445 et 447 rue S. Rempart et comprenant un grand magasin double et résidence en briques à deux étages occupée en rez-de-chaussée par une épicerie.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, mesurant d'après ledit devis par Pilié sur laquelle est désignée par la lettre D, 37 pieds 9 pouces de face à la rue S. Rempart sur 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Rempart et comprenant un grand magasin et résidence double en briques à deux étages occupé en rez de chaussée par un magasin de quincaillerie.

Les propriétés ci-dessus décrites quatrièmement, cinquièmement et sixièmement ayant l'ayant l'usage d'une allée de 6 pieds de large dans le fond et s'ouvrant sur la rue Peydras.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Derbigny, Feliciana et Claiborne, sur un plan dressé par Louis Surgi, daté le 17 juin 1836, déposé en l'étude de Wm Boswell, alors un notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Clouet par 117 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot 3 formant l'encoignure des rues Clouet et Claiborne.

8° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Magazine et Constance; ladite terre mesurée, pied américain, 83 pieds, 11 pouces, 6 lignes rue Quatrième sur une profondeur du côté de la rue Magazine de 128 pieds, 10 pouces, 6 lignes; 80 pieds, 2 lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur sur le côté de la rue Constance de 128 11 pouces, 1 ligne entre lignes parallèles, la quatre portion de terre se composant d'une partie du terrain 4 et de tous les terrains 5 et 6, sur un plan de R. F. Nichols, voyer, daté du 9 avril 1845, déposé en l'étude de L. K. Kenny, ancien notaire, et de tout le terrain 5 sur un plan de H. Modhanden, voyer, le 4 mai 1841, déposé au bureau de L. Hermann, ancien notaire; toutes ces mesures étant données sur un plan et un certificat d'arpentage de E. Pilié, voyer, datés du 15 juillet 1861, annexés à un acte pardevant Jas Fenner, ancien notaire, le 20 juillet 1861. Les maisons en question sont en excellent état et toujours en demande par de bons locataires.

9° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 130 borné par les rues Magazine, Quatrième, Constance et Troisième, désignée sur la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, daté du 11 juin 1907, et mesurant 104 pieds, 10 pouces 5 lignes de face rue Magazine, 110 pieds, 11 pouces de profondeur sur la ligne de côté de la rue Troisième; 45 pieds, 7 pouces, 7 lignes sur la ligne de côté vers la rue autre profondeur de 32 pieds, 2 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Magazine, 90 pieds, 10 pouces, 4 lignes de la rue Troisième, de là sur une ligne parallèle à Magazine, 95 pieds, 3 pouces, 6 lignes et 3 11 pieds, 7 pouces, 4 lignes de l'autre côté. Les améliorations comprennent la demeure de feu M. Frank Hoder, comprenant une grande maison en bois à deux étages, retirée du trottoir, salle verte en devant, et écurie à deux étages et ayant à l'arrière. La maison a corridor, salon, salle à manger, cuisine, bibliothèque, salle à déjeuner, office, galerie de côté et serre au premier étage. Au second étage corridor, 7 grands appartements à coucher, salle de bain, galeries, etc. grande écurie ayant 2 chambres au dessus, citernes, etc. Les terrains sont vastes et sont tracés, jardin, schillinger. Maison magnifiquement tapissée par parquet. La maison porte le No 2016 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur le plan de Pilié partie lettre B, et mesurant d'après lui 31 pieds 3 pouces 4 lignes de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 111 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles; attenant audit lot A sur le côté vers la rue Quatrième.

11° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que le neuvième propriété ci-décrite, désigné par la lettre C dans le plan susmentionné, ayant 31 pieds 2 pouces de front à la rue Magazine sur une profondeur et égale à la rue Quatrième de 111 pieds 7 pouces et 4 lignes et formant le coin des rues Magazine et Quatrième. Les améliorations sont désignées par le No 2012 et 2014 Magazine, à l'encoignure de la rue Quatrième et comprenant une grande bâtisse en briques de deux à deux étages, retirée de la rue, avec barrière en fer devant, contenant d'un côté 6 chambres, chambre à bain, 2 citernes, hangar, etc., l'autre côté contient 9 chambres, chambre à bain, corridor, etc., et toute petites chambres dans le bâtiment extérieur. Maison bien tapissée et ayant le gaz partout.

La dixième et la onzième propriété décrites étant vendues en masse.

12° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le district et ilet que la neuvième propriété susdécrite, désigné par la lettre D sur ledit plan de Pilié et mesurant d'après lui 34 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles.

13° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit Quatrième District, dans l'ilet No 155, borné par les rues Magazine, Neuvième, Camp et Huitième, formant l'angle des rues Magazine et Neuvième, et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Magazine sur 111 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Neuvième, ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond, s'ouvrant sur la rue Neuvième, établi par un acte passé pardevant F. E. Conley, ancien notaire le 29 septembre 1873. Les améliorations sont désignées par les Nos 3129 et 3131 rue Magazine et consistent en magasin rez chaussée en dessus.

14° Un certain lot de terre dans le même District et ilet que la neuvième propriété décrite, mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles avec l'usage de l'allée commune qui vient d'être mentionnée. Les améliorations sont désignées par les Nos 3123 et 3127 rue Magazine et consistant en magasin en rez de chaussée et de chambres à l'étage supérieur.

15° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné sur le No 61 sur le plan original de la ville de Steerville, maintenant le No 543, et borné par rues Octavie, Joseph, Franklin (autrefois Ursin ou St André) et Liberté (autrefois St David), mesurant 302 pieds 7 pouces 5 lignes sur les rues Joseph et Octavie, et 270 pieds sur les rues Franklin et Liberté, devant être vendu subdivisé et comme suit, conformément à un plan d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 12 juin 1907, à savoir:

Lots 1, 2, 3 et 4 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 1 formant le coin des rues Octavie et S. Liberté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2030 rue Octavie, et comprenant une résidence en bois avec soubassement, retirée de la rue avec barrière en fer devant, contenant 6 chambres, chambre à bain, office, neve, réservoir, galerie, citerne, hangar, etc., le tout en bon état.

Lots 5 et 6 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Lots 7, 8, 9 et 10 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 10 formant le coin des rues Octavie et Franklin.

Lots 11, 12, 13, 14 et 15 contigus et mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 151 pieds 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 15 formant le coin des rues Frank lin et Joseph.

Lots 16, 17, 18, 19 et 20 contigus et mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 151 pieds 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 16 formant le coin des rues Joseph et Liberté.

Un des carrés d'ilet les plus désirables dans le Sixième District et spécialement de belles maisons de chambre.

Toutes les propriétés améliorées seront vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du jour où les actes de vente seront signés. Des détails complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit, 7 0/0 d'intérêt par an représenté par des billets des acquéreurs à dater du jour de l'adjudication et garantis par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville de l'année 1907 et le coût de notre notariat que l'on pourrait avoir à attacher à la vente. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Edw J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

M. M. Hart & Kernan, avocats de l'exécuteur testamentaire.

M. H. L. Farrot, avocat du mineur.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 21 26

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hélène Parrillat, femme de Amédée Barbarosso.

No 82,524—Cour Civile de District, Division D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 825 rue Union. — Sous l'Acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'Acte No 152 de 1900, MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé daté et signé le 12 juillet 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Division D, l'offrirai à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété comme suit, à savoir—

Lot 1 (l'Ilet 20, Faubourg Washington) l'Ilet 593, borné par les rues France, Lesseps, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean Baptiste) formant l'encoignure des rues France et St Jean Baptiste, mesurant 31 pieds à la rue France sur 120 pieds à la rue St Jean Baptiste; acquise par Hélène Parrillat, femme de Amédée Barbarosso, le 21 octobre 1842, livre des Transferts 37, fol. 507.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire, 320 rue St Charles.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vacante de Amalia Laborde, femme de Gaétano Morgan, et Marie Victoria Laborde.

No 82,621, Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 825 rue Union — En vertu des dispositions de l'Acte 70 de 1906 et 152 de 1900, MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour daté et signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ilet vingt-sept (27) maintenant 945, borné par les rues Célestine, Josephine, Emily et Manuel et ligne de Convent. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Manuel et Joséphine; les lots 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et faisant face à la rue Manuel et mesurant chacun trente et un pieds de face plus ou moins et cent dix huit pieds de profondeur plus ou moins. Le lot No 1 avec les mêmes mesures. Acquises le 23 janvier 1839, enregistré dans le livre des transferts 28 fol 124.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet 2031 Troisième District.

Succession de Leonard Clément Pascal et Marie Anne Nimon Boisdoré, sa femme.

No 82,622—Cour Civile de District, Div. D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 152 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, daté et signé le 17 octobre 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Division D, l'offrirai à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'Ilet 92, Faubourg Washington (maintenant 2031, Troisième District) borné par les rues Solon, Lesseps, Emilie et Convent, acquis le 23 fév. 1837, livre des transferts 22, fol. 421.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour spéculer ou des lots du Troisième District.

Succession de Fred. A. Rasler, et de Johanna E. Tanerian, sa femme.

No 83,100—Cour Civile de District, Division C.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 152 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour daté le 21 octobre 1907, par l'Hon. St. Pal, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots trois, quatre et cinq (l'Ilet vingt trois, (les lots 3, 4 et 5, Ilet 23) Faubourg Montreuil, borné par les rues Elmire, Désiré, Robertson et Claiborne, mesurant chacun trente quatre (34) pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de quatre vingt dix (90) pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Désiré et Claiborne.

Acquis le 20 septembre 1834.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de bijouterie et objets d'habillement

Succession de Charles N. Hollenbach.

No 83,199—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur—LUNDI, le 4 novembre 1907, à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 344-348 rue Baronne, il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de Cour signé le 15 octobre 1907 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un lot de bijouterie et objets d'habillement.

Conditions—Comptant.

24 oct—24 27—nov 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary A. Twinkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,982—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Mme Ethel M. Breckinridge, exécutrice testamentaire datire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—R. L. Tullis, avocat.

26 oct—26 30—nov 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons lots pour construire rue Rochelave, entre les rues Commune et Gravier.

Philbert Gerard vs Agatha A. P. Frederic de St Feixl et als.

No 83,160, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 8 octobre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny (autrefois Prospect) Annette et St. Antoine, désigné sur la lettre B sur un dessin dressé par E. Pilié, voyer, daté le 5 décembre 1907 annexé à un acte passé pardevant J. F. Menn, notaire, daté le 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne, 175 pieds 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue St Antoine, 111 pieds en première profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette et 41 pieds du lot A, laquelle profondeur du lot est et rétrécit à pieds 11 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 33 pieds 4 pouces de largeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1715 et 1717 avenue Claiborne et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette avec grillage en fer et contenant 5 chambres à coucher, etc., chambre à bain, latrines, hangar, etc., partout et en bonne condition.

Vendu sujet aux taxes qui en sont dues sur un côté de la propriété.

Conditions — Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. Howard McCaleb, avocat.

12 oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Benjamin Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,375—Division B—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres testamentaires dans la succession de feu Benjamin Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dédaigner dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel, Barr & Davey, avocats. 22 oct—22 30—nov 4

Succession de Peter Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,006—Division A. — Attendu que Joseph Klein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Klein, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Lanzenschlaeger, avocat.

25 oct—25 29—nov 3

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Actions, Actions, Actions, Bijouterie.

Philbert Gerard vs Agatha A. P. Frederic de St Feixl et als.

No 83,160—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Dix (10) actions du fonds capital de la "National Acid Company" de la Nouvelle-Orléans, attestés par certificat No 39, daté le 29 novembre 1906, de la valeur au pair de cent dollars par action, étant au nom de H. A. Frederic.

2° Dix (10) actions du fonds capital dans la même compagnie, attestés par certificat No 145, daté février 1901, également au nom de H. A. Frederic.

3° Vingt (20) actions du fonds capital de la Chemical Manufacturing Co. de la Nouvelle-Orléans, attestées par certificat No 17, daté le 29 janvier 1897, aussi au nom de H. A. Frederic.

4° Un lot de bijouterie.

Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

27 oct—27—nov 3 10 12

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur du 7me District

Contiguë à la "Water Purification